

# Calendrier des concours et examens professionnels administratifs 2021

(MàJ 1 octobre 2020)

CATEGORIE	CORPS	RECRUTEMENT	CONDITIONS DE CANDIDATURE	POSTES	DOSSIERS D'INSCRIPTION		DATES EPREUVES		SERVICE A CONTACTER
					OUVERTURE	DATE LIMITE D'INSCRIPTION	ECRIT	ORAL	
A	ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION de l'ETAT	EXAMEN PROFESSIONNEL (avancement)	Ouvert aux attachés d'administration de l'Etat, <u>titulaires</u> et rattachés, pour leur gestion, à la DGAC ou à Météo France, qui justifient au plus tard le 31 décembre de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi, d'au moins trois ans de services effectifs dans un corps civil ou un cadre d'emplois de catégorie A ou de même niveau et avoir atteint le 5e échelon du grade d'attaché.	A définir	01/12/2020	31/05/2021	-	A partir du 05/10/2021	DGAC (SDP/GCRH) (1)
	ATTACHE D'ADMINISTRATION de l'ETAT	EXTERNE et INTERNE (recrutement)	Recrutement unique par la voie des Instituts Régionaux d'Administration. (contacter la Fonction Publique au : 01.42.75.88.02 ou consulter le site internet : <a href="http://www.fonction-publique.gouv.fr/score/ecoles-de-formation/ira-et-ena/ira/concours-dacces-aux-instituts-regionaux-dadministration">http://www.fonction-publique.gouv.fr/score/ecoles-de-formation/ira-et-ena/ira/concours-dacces-aux-instituts-regionaux-dadministration</a> )	A définir	-	-	-	-	<a href="https://ira-inscription.fonction-publique.gouv.fr/">https://ira-inscription.fonction-publique.gouv.fr/</a>
		EXAMEN PROFESSIONNEL (recrutement)	Ouvert aux assistants d'administration de l'aviation civile justifiant au 1er janvier de l'année au titre de laquelle l'examen professionnel est organisé, d'au moins six années de services publics dans un corps ou cadre d'emplois de catégorie B ou de niveau équivalent.	A définir	01/12/2020	31/05/2021	21/09/2021	A partir du 30/11/2021	DGAC (SDP/GCRH) (1)
B	ASSISTANT D'ADMINISTRATION de l'AVIATION CIVILE de classe exceptionnelle	EXAMEN PROFESSIONNEL (avancement)	Ouvert aux assistants d'administration de l'aviation civile justifiant, au 31 décembre de l'année de l'examen, d'au moins un an dans le 5ème échelon du deuxième grade et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.	A définir	01/12/2020	31/01/2021	16/03/2021	A partir du 15/06/2021	DGAC (SDP/GCRH) (1)
	ASSISTANT D'ADMINISTRATION de l'AVIATION CIVILE de classe supérieure	EXAMEN PROFESSIONNEL (recrutement)	Ouvert aux adjoints d'administration de l'aviation civile justifiant de onze années de services publics au 1er janvier 2020.	A définir	01/12/2020	01/03/2021	27/04/2021	A partir du 14/09/2021	DGAC (SDP/GCRH) (1)
		EXAMEN PROFESSIONNEL (avancement)	Ouvert aux assistants d'administration de l'aviation civile ayant au moins atteint, au 31 décembre de l'année de l'examen, le 4ème échelon du premier grade et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.	A définir	01/12/2020	01/03/2021	-	A partir du 01/06/2021	DGAC (SDP/GCRH) (1)
	ASSISTANT D'ADMINISTRATION de l'AVIATION CIVILE de classe normale	EXAMEN PROFESSIONNEL (recrutement)	Etre adjoint d'administration de l'aviation civile et justifiant d'au moins sept années de services publics au 1er janvier 2020.	A définir	01/12/2020	31/01/2021	09/03/2021	A partir du 26/05/2021	DGAC (SDP/GCRH) (1)
C	ADJOINT D'ADMINISTRATION de l'AVIATION CIVILE Principal de 2° classe C2	EXTERNE (Principal de 2ème classe C2) Recrutement concours commun interministériel	Pas de diplôme exigé.	-	-	-	-	-	-
		INTERNE (Principal de 2ème classe C2) Recrutement concours commun interministériel	Fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière comptant au 1er janvier de l'année du concours au moins une année de services civils effectifs.	-	-	-	-	-	-
		EXAMEN PROFESSIONNEL (Principal de 2ème classe C2) (avancement)	Adjoint d'administration de l'aviation civile du 1er grade C1 ayant atteint le 4ème échelon de leur grade et comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade, ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.	-	-	-	-	-	-

(1) DGAC - SG/SDP/GCRH - Division des Concours et Examens - 50, rue Henry Farman - 75720 PARIS CEDEX 15

Mél : [concours-administratifs-sg-sdp@aviation-civile.gouv.fr](mailto:concours-administratifs-sg-sdp@aviation-civile.gouv.fr)

Aucune demande par téléphone ne sera prise en compte – Nota : Les examens professionnels sont réservés aux agents de la DGAC et Météo-France et leurs établissements publics